

#### **A.4.c. La capacité à accueillir du public**

##### **Les capacités de charge**

Deux secteurs principaux concentrent la fréquentation :

##### **- Les pieds et flancs des falaises Sud :**

Tant par le suivi de la fréquentation des pieds de falaises réalisé lors du précédent plan de gestion que du constat réalisé par les grimpeurs eux même, il s'avère que cette fréquentation a un impact sur la végétation des pieds de falaises. Il reste toutefois des lacunes de connaissance de la nature et des enjeux afférents sur la végétation présente et notamment la végétation présente sur les falaises.

##### **- Le sentier de découverte :**

La fréquentation diffuse autour du sentier de découverte semble assez faible. Les observations menées sur la végétation (et notamment les suivis de *Convolvulus cantabrica* et de *Stipa pennata*) ne montrent pas de traces de perturbation liée à la fréquentation au sein des pelouses.

##### **- Les pelouses :**

Un suivi est mis en place pour évaluer l'impact de la pratique de la spéléologie sur une partie du haut de la falaise du Bois du Parc. Ce suivi s'inscrit dans le cadre d'une convention mise en place entre le CENB et le Comité départemental de Spéléologie 89.

Les **risques pour le public** sont un des critères à prendre en compte dans l'estimation de la capacité de charge de la Réserve. Les **aspects sécuritaires** ont fait l'objet d'une discussion avec les partenaires de l'inspection académique d'Auxerre, par ailleurs membres du Comité Consultatif de Gestion, afin d'analyser les risques et de proposer des solutions sur les deux secteurs les plus visités par des groupes scolaires.

Sur le **sentier de découverte**, la configuration des lieux semble être une source de risques de chutes tant durant la montée sur le plateau que sur le plateau lui-même. Un équipement spécifique a été installé en 2008 aux endroits nécessaires ; il est composé de doubles barrières en bois disposées en parallèle au sentier. Il a été complété en 2010 par le remplacement des panonceaux indiquant le risque de chute. La dernière portion de sentier n'a pas été équipée. Il serait nécessaire de réévaluer le niveau de sécurité de ce sentier au regard de ces nouveaux équipements et de ce manque éventuel, pour décider de le compléter si besoin.

Dans la **carrière du Bois du Parc**, une purge a été réalisée durant le second plan de gestion afin de mettre en sécurité l'entrée de la carrière. Des barrières ont également été mises en place pour empêcher de s'approcher des parois verticales.

---

### **La capacité d'accueil**

#### **Les équipements**

Il existe une aire de stationnement, au pied de la carrière des Quatre Pieux, le long de la route départementale, à quelques mètres du départ du sentier de découverte. Son aménagement est sommaire. Il permet d'accueillir deux bus.

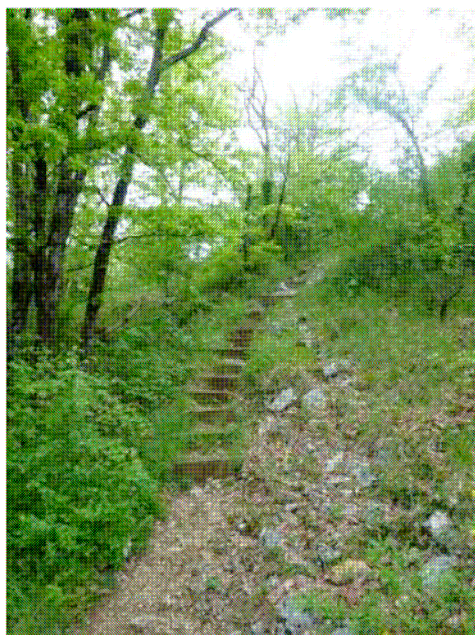
#### **Les moyens en personnel**

Actuellement, l'Association des Guides de l'Yonne met à disposition deux personnes bénévoles pour les visites guidées sur la Réserve Naturelle dans le cadre d'une convention entre le Conservatoire et l'Office de Tourisme de Vermenton.

Le gestionnaire n'est pas directement présent au sein de la Réserve Naturelle. Les locaux se situent à 80 km du site sur la commune de Pouilly-sur-Loire. En effet, le garde-technicien dispose de 38 % de son temps consacré à la Réserve naturelle du Bois du Parc alors que le reste est consacré à la Réserve Naturelle du Val de Loire. Par conséquent, le temps consacré à l'accueil sur le site est faible.

Dans le précédent plan de gestion, une veille a été mise en place sur les projets susceptibles d'accueillir un espace dédié à la Réserve Naturelle. Bien que des contacts aient été établis notamment dans le cadre du projet de restauration de la maison éclusière de Merry-sur-Yonne, il n'y a à l'heure actuelle aucun lieu d'accueil permanent à proximité du site.

En ce qui concerne la valorisation pédagogique du site, une opération permettant de réaliser une étude de faisabilité sur la mise en valeur du patrimoine géologique a été programmée dans le précédent plan de gestion, mais celle-ci n'a pas été mise en place.



*Début du sentier de découverte (Latitude Biodiversité)*

### ***L'intérêt pédagogique de la réserve naturelle***

Les Réserves Naturelles, en dehors de leurs rôles de conservation et de gestion, ont également un rôle très important en matière d'éducation à l'environnement. En parallèle des actions de gestion et de conservation, les réserves naturelles mettent donc en place des outils afin de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel.

La Réserve Naturelle du Bois du Parc présente un intérêt pédagogique très important du fait de la facilité de lecture quasi-unique en France qu'elle permet vis-à-vis de son patrimoine géologique. Cet intérêt est d'autant plus important du fait de la présence de quatre autres géosites (Rochers du Saussois, Grotte de la Rippe, Roches aux Poulets et Passage à niveau de Châtel-Censoir) à proximité qui permettent une interprétation globale du système récifal.

Les sorties à destination du public scolaire sont actuellement bien développées sur le site. Celles-ci sont principalement axées sur la géologie, et concernent donc un public de 5<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> S qui possèdent cet élément dans leurs programmes.

En ce qui concerne les animations nature, celles-ci sont actuellement peu nombreuses sur le site malgré un fort potentiel. En effet, la Réserve Naturelle est parfaitement adaptée pour aborder de nombreuses thématiques en dehors de la géologie. Le sentier de découverte permet de découvrir les pelouses à la flore remarquable, ainsi que les différents faciès forestiers (combes, plateau...). La richesse entomologique et herpétologique du site peut également présenter un intérêt pédagogique.

La pratique de l'escalade sur le site est également un outil intéressant, car elle peut permettre de coupler les activités sportives (spéléologie, escalade) avec l'éducation à l'environnement en abordant des thématiques comme la nidification du Faucon pèlerin ou encore la flore rupestre.



*Les rochers du Saussois (Latitude Biodiversité)*



## **A.5. Enjeux et niveaux de responsabilité de la Réserve Naturelle Nationale**

### **A.5.a. Enjeux de conservation et niveau de responsabilité de la réserve pour le patrimoine géologique**

L'étude d'inventaire et évaluation des éléments géologiques de la vallée de l'Yonne a été réalisée dans le cadre de l'action SE10 du second plan de gestion. Cette étude a permis la notation des six géosites prospectés selon la méthode issue du document suivant :

De Wever P., Le Nachet Y & Cornée A. - 2006 - **Vademecum pour l'inventaire du patrimoine géologique national**. Mém. H.S Soc. Géol. Fr.12 : 1-162.

Cette méthode permet d'évaluer la valeur patrimoniale des géosites ainsi que leur besoin de protection.

Le tableau suivant met en évidence les notes obtenues pour chacun des sites inventoriés. Plus la note est élevée, plus la valeur patrimoniale du site est grande. La note maximale qui peut être obtenue est de 51.

Tableau 17 : Évaluation de la valeur patrimoniale des géosites de la vallée de l'Yonne

<b>Nom du site</b>	<b>Note obtenue</b>	<b>Classement</b>	<b>Commentaires</b>
Passage à niveau de Châtel-Censoir	28/51	6	Intérêt géologique fort Intérêt pédagogique moyen Bon état de conservation
Rochers du Saussois	34/51	2	Intérêt géologique très fort Intérêt pédagogique fort Bon état de conservation
Roche aux poulets	31/51	4	Intérêt géologique très fort Intérêt pédagogique fort État de conservation moyen
Grotte de la Rippe	37/51	1	Intérêt géologique très fort Intérêt pédagogique limité Bon état de conservation
Carrière du Bois du Parc	33/51	3	Intérêt géologique très fort Intérêt pédagogique fort Bon état de conservation
Carrière des Quatre Pieux	29/51	5	Intérêt géologique très fort Intérêt géologique limité aux initiés Bon état de conservation

D'après les notations, certains sites comme la grotte de la Rippe, la carrière du Bois du Parc ou encore les Rochers du Saussois, semblent plus intéressants que les autres.

Cependant, l'ensemble des notes obtenues est très proche, ce qui confirme l'intérêt global de la vallée de l'Yonne.

Cet intérêt est renforcé par la complémentarité des différents sites entre eux. En effet, chaque site présente des faciès différents, qui sont caractéristiques des différentes parties du complexe récifal.

De plus, il est possible de reconstituer les différentes phases et conditions de construction du système récifal en étudiant l'ensemble des géosites du Nord au Sud.

La vallée de l'Yonne dans son ensemble constitue donc une des plus belles formations récifales d'âge jurassique supérieur avec reconstitution possible des différents domaines sédimentaires, de leurs modes d'installation, de leur développement et de leur disparition.

**L'évaluation fait donc de la vallée de l'Yonne un « géotope » d'intérêt national du fait de la diversité des formations observables, de leurs états de conservation et de leurs intérêts pédagogiques. La conservation de l'ensemble de ce géotope est donc d'intérêt national.**

La conservation du patrimoine géologique est un des principaux enjeux de la Réserve Naturelle. L'enjeu prioritaire est bien la conservation de l'ensemble du géotope. L'ensemble des géosites de la vallée de l'Yonne présente un intérêt national. Afin de veiller à leur conservation, il est important d'éviter leur exploitation et de favoriser leur valorisation.

Les prélèvements de fossiles constituent également une menace pour l'état de conservation du patrimoine géologique.

Fort de la préservation du patrimoine géologique au sein de la réserve, il sera primordial que la structure gestionnaire, les services de l'État et les acteurs du territoire puissent travailler de concert pour préserver le géotope dans son intégralité.

#### ***A.5.b. Enjeux de conservation du patrimoine naturel***

##### **Les pelouses et les espèces associées**

La Réserve Naturelle est un « avant-poste » pour des espèces végétales d'origine méridionale et orientale. La présence du Liseron des Monts Cantabrique et du Stipe penné en constitue un exemple remarquable. La conservation de ces espèces et de leurs habitats représente un enjeu de conservation important pour la Réserve naturelle du Bois du Parc.

Afin de maintenir les pelouses dans un bon état de conservation, il est important de limiter l'évolution naturelle qui les feraient évoluer vers de la fruticée. Le maintien des pelouses dans un bon état de conservation est également indispensable pour assurer la conservation des espèces associées à ces pelouses.

Il a par ailleurs été découvert une espèce d'escargot : le maillotin de Bourgogne, comme étant pour le moment une espèce endémique mondiale présente au droit de la réserve mais aussi une petite dizaine de localité dans les vallées de l'Yonne et de la Cure. Cet enjeu de conservation est à relativiser au regard du manque de connaissance de son statut biologique et de son rang d'espèce.

La responsabilité de la réserve naturelle pour les pelouses calcaires et la biodiversité présente est à minima d'importance régionale.

##### **Les milieux boisés et les espèces associées**

Tous les habitats forestiers de la Réserve sont concernés par un enjeu de conservation tendant vers plus de naturalité. Le processus de vieillissement est cependant peu connu. Le suivi du vieillissement représente un des enjeux majeurs de la Réserve en terme de suivi de la gestion. Ce suivi permettra d'intégrer la Réserve Naturelle du Bois du Parc dans le réseau des espaces naturels protégés relevant d'un protocole scientifique identique.

#### ***A.5.c. Enjeux socio culturels et de territoire***

##### **La « territorialisation » de la réserve naturelle nationale**

tant par son patrimoine naturel que géologique, la réserve naturelle est interconnectée à son territoire. De la même manière, les politiques publiques le sont aussi (Natura 2000, aménagement du territoire, tourisme...). Enfin, depuis 10 ans la structure gestionnaire de la RNN a travaillé très étroitement avec les acteurs du territoire. Il en ressort un fort enjeu d'asseoir ce rôle de la RNN au sein de son territoire tant par la poursuite des collaborations que par un accroissement des liens avec celui-ci.

### **La sensibilisation et l'accompagnement de la pratique de l'escalade**

La pratique de l'escalade au droit des falaises de la Réserve Naturelle peut induire un dérangement pendant la période de nidification du Faucon pèlerin. De plus, l'élimination de la végétation pour l'entretien des voies d'escalade peut s'avérer impactant pour les espèces végétales patrimoniales rupestres. Afin que la prise en compte de ces enjeux écologiques soit bien acceptée par les grimpeurs, il est important de bien communiquer sur ces enjeux. Une sensibilisation des grimpeurs ou des spéléologues sur la Réserve devrait permettre de mieux faire accepter les mesures de conservation prises pour la faune et la flore.

#### **A.5.d. Enjeux pédagogiques**

##### **La mise en sécurité**

La Réserve joue un rôle important, tant au plan local qu'au plan régional, pour la découverte des milieux naturels, dans le cadre de projet d'éducation à l'environnement, ou plus simplement par une ouverture au grand public. Cette ouverture doit cependant s'accompagner d'une mise en sécurité des sites visités. Cette sécurisation est un enjeu important de ce second plan de gestion.

##### **La mise en valeur du patrimoine géologique**

D'intérêt national, les affleurements géologiques du récif corallien fossile de la Réserve Naturelle nécessitent une mise en valeur. Cette mise en valeur doit se réfléchir à l'échelle de l'ensemble de la vallée de l'Yonne en incluant les quatre autres affleurements situés hors du périmètre de la Réserve Naturelle du fait de leurs complémentarités. En effet, cette valorisation globale permet une meilleure interprétation du système récifal présent, car cela permet l'observation de toutes les étapes de formation, depuis les faciès d'installations jusqu'aux faciès d'émergence. De plus, la mise en valeur de ce patrimoine géologique correspond à une attente de certains usagers et notamment des enseignants qui réalisent des sorties pédagogiques sur le site.

#### **A.5.e. Enjeux de connaissance du patrimoine naturel et physique**

##### **La connaissance des insectes au service de la connaissance de la naturalité**

L'intérêt des milieux boisés et des fruticées de la Réserve pour l'entomofaune a été démontré grâce aux études menées lors du premier plan de gestion. L'enjeu est aujourd'hui de mieux connaître les espèces d'insectes xylophages, également témoins du vieillissement des habitats forestiers, tout comme la famille des Syrphes.

##### **La connaissance de la biodiversité et de son état de conservation des falaises et pieds de falaises**

Souhait important des usagers des milieux rupestres de prendre en compte les milieux dans leur activité, il s'agira de dresser un inventaire de la biodiversité de ces milieux pour permettre d'orienter le mieux possible la pédagogie et l'éventuelle conservation de la biodiversité remarquable.

##### **La rénovation de la connaissance globale de la biodiversité de la RNN**

Dans le cadre du diagnostic a été montré l'ancienneté de la connaissance de la majeure partie des groupes taxonomiques et parfois même de certains groupements de végétation. Cette connaissance est le pilier essentiel de la préservation et de la valorisation. Cet enjeu d'avoir une connaissance de la biodiversité à l'heure actuelle, est donc majeure dans le cadre de ce troisième plan de gestion.



## Section B : Gestion de la Réserve Naturelle



*Falaise de la Réserve Naturelle du Bois du Parc (Latitude Biodiversité)*

## **Préambule**

Cette section du plan de gestion va décrire le cheminement et le raisonnement permettant d'établir le plan de travail sur les 5 années à venir sur la RNN du Bois du Parc.

Tant la section précédente que l'évaluation du précédent plan de gestion, permettent de revoir, réorienter ce cheminement sur les étapes suivantes :

- Les Objectifs à Long Terme (OLT),
- Les Objectifs du Plan (OP),
- Le Plan d'Actions.

Cette première partie de la section B, concerne les objectifs à long terme.

Ce sont les objectifs qui permettent d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme optimum pour la RNN du Bois du Parc. Ils ont été conçus sur la base de l'état des lieux (notamment à partir des enjeux de conservation) et constituent la pierre d'angle de l'évaluation de l'efficacité de la gestion menée sur le site.

Ces Objectifs ont été pleinement revus au regard de l'évaluation et du diagnostic. L'enjeu premier de conservation et la responsabilité de portée nationale que porte la RNN du Bois du Parc est son patrimoine géologique. Il a donc été traduit par un objectif ambitieux en tête de file des autres objectifs à long terme et peuvent être listés de la manière suivante:

**OLT 1: Faire de la RNN le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne**

**OLT 2 : Favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle**

**OLT 3 : Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés**

**OLT 4 : Favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle**

**OLT 5 : Optimiser la gestion de la Réserve Naturelle**

**OLT 6 : Faire de la réserve naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la Biodiversité nécessaire à sa gestion**

L'ensemble de ces objectifs à long terme sont présentés sous la forme de description suivante :

- stratégie d'élaboration et de mise en œuvre de l'objectif à long terme
- rappel du diagnostic et des enjeux afférents
- état de référence
- état actuelle
- indicateurs de suivis de l'OLT



## **B.1. Les Objectifs à Long Terme de la RNN du Bois du Parc**

### **B.1.a. Objectif 1 : Faire de la Réserve Naturelle Nationale le site vitrine du géotope national de la vallée de l'Yonne**

Cet objectif est double et il est proposé d'être déployé à son échelle géographique, à savoir la vallée de l'Yonne.

Il s'agit en premier lieu de préserver le patrimoine géologique, qui par nature est irremplaçable. Il ne peut subir qu'une évolution naturelle ou artificielle régressive qu'il convient donc de contenir par des mesures adaptées (protection des faciès contre l'érosion et contre le prélèvement).

Il s'agit en second lieu d'exploiter le potentiel pédagogique qu'il représente et qui est à l'heure actuelle reconnu par certains (professeurs), mais sous-utilisé et aussi sous-valorisé d'un point de vue touristique.

Du fait de la présence de différents affleurements taillés dans la formation récifale fossilisée, la vallée de l'Yonne constitue une zone de lecture exceptionnelle du patrimoine géologique local, rarissime en France dans cette dimension-là et à ce niveau de conservation. La découverte de ce patrimoine pourra se faire, de site en site, le long de l'Yonne, de diverses manières (bateau, vélo, voiture, randonnée) et pourra se compléter par une approche sportive (escalade). À terme, cet objectif permettrait de bénéficier au niveau local d'un outil touristique spécifique au patrimoine naturel, à forte valeur ajoutée, assez peu commun au niveau régional, et donc potentiellement attractif.

#### **➤ rappel du patrimoine concerné**

Le patrimoine géologique local est celui de la vallée de l'Yonne. Il va donc au-delà de celui de la réserve naturelle. Il s'agit du **système récifal de Merry-sur-Yonne** (entre Châtel-Censoir et Mailly-le-Château) dont les affleurements sont visibles à différents endroits de la vallée de l'Yonne. Ces affleurements d'origine artificielle (passage à niveau de Châtel-Censoir, Carrières...) ou naturelle (Roche aux poulets, Rochers du Saussois...) offrent aux spectateurs une plage de lecture et d'interprétation possibles de très bonne qualité, pour peu que les clés de lecture lui soient mises à disposition.

#### **➤ états de références théoriques (géologique et pédagogique)**

- Affleurements naturels et artificiels en bon état de conservation, c'est-à-dire fossiles, zones de progradation ou autres éléments géologiques majeurs bien visibles et bien conservés (faire face aux risques d'érosion et de prélèvements),
- Statut de protection suffisant permettant d'interdire le prélèvement et toute autre forme de dégradation, sans entrave à la pratique de l'escalade,
- Zones de lectures proches des falaises sécurisées et aménagées (purge des parois, barrières ou filets de sécurité),
- Présences d'outils de lecture et d'interprétation à disposition *in situ* (tables de présentation, site par site, vitrines d'expositions sur falaise ou au sol et éléments descriptifs et contextuels),
- Aménagements touristiques adéquats pour recevoir du public : zones de stationnement automobile et vélos, fléchage et identification des sites et des itinéraires, présentations des différents modes de découverte de ce patrimoine (à pied ou en vélo par le biais de la véloroute, en bateau par le biais du canal du Nivernais, en voiture),
- Outils de valorisation pédagogique et touristique opérationnels (guide de découverte du patrimoine à l'échelle de la vallée et selon ces différents modes)

#### **➤ État actuel**

- Flanc des carrières et autres affleurements soumis à l'évolution naturelle (végétalisation ; donc perte de lisibilité) et soumis au prélèvement avéré (Roche aux poulets) ou sites),
- Pas de statut de protection hormis sur la réserve naturelle qui par ailleurs ne protègent pas de manière adéquate le patrimoine géologique,
- Valorisation pédagogique *in situ* limitée seulement à la réserve naturelle,

- Aucun guide de découverte à l'échelle de la vallée.

➤ **Propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**

- Evolution de l'état de conservation des affleurements valorisés (nombre et qualité de lecture des zones protégées et équipées),
- Evolution du statut de protection du géotope,
- Evolution des outils pédagogiques créés (nombre, qualité, complémentarité),
- Evolution de l'intérêt touristique créé.

**B.1.b. Objectif 2 : Favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle**

Malgré la non-intervention sur les boisements de la réserve naturelle, ceux-ci conservent une faible ancienneté. De plus, ces boisements se développent sur des milieux secs avec des sols superficiels, ce qui entraîne une évolution relativement lente. Afin de favoriser la naturalité du boisement, la non-gestion sera maintenue dans le cadre de ce plan de gestion.

Des enjeux de connaissance sont également présents au niveau des boisements. Il conviendra de préciser de manière plus précise la typologie ainsi que la répartition des habitats forestiers au droit de la réserve. Le suivi forestier mis en place en 2010 sera remis en place dans le quatrième plan de gestion. Dans le premier plan de gestion, un inventaire partiel des coléoptères a permis de mettre en évidence la présence d'espèces remarquables. Pour compléter cet inventaire, une étude complète sur les coléoptères sera mise en place dans le troisième plan de gestion.

La notion de fonctionnalité de l'écosystème forêts pourra également être évaluée à travers l'étude des syrphes.

Les milieux boisés de la réserve s'inscrivent également dans le programme GNB de l'IRTSEA. Ce programme qui vise à comparer la biodiversité entre les forêts gérées et les forêts non gérées devra être suivi de manière précise. Les données récoltées dans le cadre de ce programme devront être intégrées à la base de données de la réserve naturelle (BDD du CENB).

➤ **rappel du patrimoine concerné**

Le patrimoine naturel concerné par cet objectif est en premier lieu l'ensemble des boisements présents au droit de la réserve naturelle. Différents boisements sont présents, à savoir : la chênaie pubescente, la chênaie-charmaie-hêtraie, la chênaie-charmaie mésoxérophile, la saulaie-frênaie et la tillaie sur blocs. Les espèces remarquables présentes au droit de ces milieux boisés sont également concernées (Coléoptères, Alisier de Fontainebleau...).

➤ **état de référence théorique**

- Forte naturalité des milieux boisés de la réserve naturelle,
- Bonne connaissance sur les coléoptères saproxylophages,
- Partenariat et échanges de données avec le programme GNB de l'IRSTEA,
- Bonne connaissance des espèces floristiques remarquables.

➤ **état actuel**

- Faible naturalité des boisements de la réserve naturelle,
- Connaissance partielle des espèces de coléoptères,
- État initial du suivi du vieillissement de la forêt réalisé en 2010.

➤ **propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**

- Evolution du vieillissement de la forêt (non réalisable dans ce PG),

- Évolution des connaissances dans le GNB de l'IRSTEA,
- Évolution des connaissances sur les espèces de coléoptères saproxylophages,
- Évolution des connaissances sur les espèces floristiques remarquables.

**B.1.c. Objectif 3 : Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés**

Les pelouses de la réserve naturelle constituent un enjeu prioritaire. En effet, celles-ci présentent un intérêt pour de nombreuses espèces remarquables, en particulier le Maillotin de Bourgogne, le Stipe penné et le Liseron des Monts Cantabriques. Le maintien de ces pelouses dans un bon état de conservation est donc indispensable pour assurer le maintien de l'ensemble des espèces remarquables associées. Les actions de gestions mises en place doivent permettre le maintien dans un bon état de conservation de l'ensemble de la mosaïque des pelouses sèches, c'est-à-dire des pelouses mésophiles, xérophiles ainsi que de la végétation des ourlets.

Il conviendra également dans le cadre de cet objectif, d'approfondir les connaissances sur les espèces associées aux pelouses sèches, et notamment les papillons rhopalocères. L'amélioration des connaissances devra également prévoir une caractérisation précise des ourlets thermophiles ainsi que des formations de cicatrifications présentes au niveau de la carrière du Bois du Parc.

- **rappel du patrimoine concerné**
  - Pelouses mésoxérophiles à mésophiles de plateau (associations du *Festuco lemanii-Brometum erecti*)
  - Pelouses xérophiles de rebord de plateau avec *Stipa pennata* et *Convolvulus cantabrica* (*Inulo montanae-Brometum erecti*)
  - Ourlets xérothermophiles à mésophiles (Geranio-Coronilletum coronatae, Trifolio alpestris-Melampyretum cristati, Coronillo variae-Brachypodietum pinnati)
  - Population du *Stipa pennata* et *Convolvulus cantabrica*
- **état de référence théorique**
  - Bonne connaissance de l'ensemble des milieux de pelouses sèches présents au droit de la réserve naturelle,
  - Mise en place du protocole de suivi adapté afin de suivre l'évolution des habitats de pelouses sèches,
  - Bon état de conservation des milieux de pelouses sèches,
  - Maintien des effectifs d'espèces floristiques protégées.
- **état actuel**
  - Aucune connaissance pour le maillotin de Bourgogne,
  - Manque de connaissance sur les ourlets ainsi que sur les formations de cicatrifications présentes au niveau de la carrière du Bois du Parc,
  - Pelouses sèches globalement en bon état de conservation.
- **propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**
  - Évolution des surfaces et de la fréquence des pelouses débroussaillées,
  - Évolution de la composition floristique,
  - Évolution des populations de *Stipa pennata* et *Convolvulus cantabrica*
  - Évolution de la connaissance sur la population de Maillotin de Bourgogne,
  - Évolution de la connaissance sur les ourlets et les formations de cicatrifications.



#### **B.1.d. Objectif 4 : Favoriser l'intégration locale et la découverte de la Réserve Naturelle**

La Réserve Naturelle possède un devoir de valorisation pédagogique auprès du grand public et de la population locale. L'ancrage local constitue un élément très important à prendre en compte afin de mettre en place une gestion. Sur la Réserve Naturelle du Bois du Parc, l'ancrage local est assez difficile à évaluer.

La Réserve Naturelle doit développer et mettre en valeur l'ensemble de ces atouts que ce soit sur le plan de la pédagogie vis-à-vis du patrimoine naturel que sur le plan socio-économique en tant qu'outil du développement local.

Cet objectif prévoit également la poursuite la gestion partenariale mise en place sur la vallée concernant la biodiversité rupestre et notamment le Faucon pèlerin.

Cet objectif a pour but d'améliorer l'ensemble de ces éléments afin que le patrimoine naturel puisse servir de support pédagogique et que ce support puisse constituer un attrait touristique ayant un impact positif sur les activités socio-économiques présentes au niveau local.

La réalisation de cet objectif passe par l'implication des populations locales dans la gestion de la réserve, la mise en place de panneaux d'informations et de valorisations pédagogiques

##### ➤ **rappel du patrimoine concerné**

Cet objectif concerne l'ensemble du patrimoine naturel de la réserve naturelle. L'ensemble de ce patrimoine, qu'il soit géologique ou écologique, doit faire l'objet d'une valorisation pédagogique.

##### ➤ **état de référence théorique**

- Fort ancrage local de la Réserve Naturelle,
- Valorisation de l'ensemble du patrimoine naturelle,
- Compréhension des objectifs de la Réserve Naturelle,
- Gestion partenariale de la biodiversité rupestre,
- Mise en place de supports pédagogiques,

##### ➤ **état actuel**

- Ancrage moyen à faible de la réserve naturelle,
- Sous valorisation du patrimoine géologique,

##### ➤ **propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**

- Évolution du nombre de parutions de lettre d'informations et d'articles.
- Évolution du nombre de prêts de moulages.
- Évolution du nombre de visites guidées dans la carrière du bois du parc.
- Évolution de la fréquentation sur le sentier de découverte.
- Évolution du nombre de diffusions des livrets-guides.
- Évolution du nombre de visites sur la page Internet de la Réserve.

#### **B.1.e. Objectif 5 : Optimiser la gestion de la Réserve Naturelle**

Un certain nombre d'opérations de gestion « courante » sont nécessaires au bon fonctionnement d'une réserve naturelle :

- l'entretien des relations institutionnelles et partenariales (membres du CCG, IRTSTEA...),
- l'élaboration de documents de gestion (plan de gestion, bilans annuels...),
- la veille générale (naturaliste, projets d'aménagement, projets touristiques...),
- le fonctionnement administratif (suivi des infractions, enquête auprès du public...).

Au cours de l'existence de la réserve naturelle, le gestionnaire recueille de nombreuses données sur le territoire (données scientifiques, information sur les modifications du paysage, évolutions des pratiques...), il est important de poursuivre l'approfondissement de ces connaissances du territoire, mais également de les gérer efficacement. De même, la mutualisation des expériences au sein de réseaux de gestionnaires est un outil intéressant pour les gestionnaires. Les tournées de surveillance se trouvent également incluses au sein de cet objectif. Enfin, la gestion du quotidien et du fonctionnement administratif de la réserve doit être intégrée à cet objectif.

➤ **rappel du patrimoine naturel concerné**

La gestion courante de la Réserve Naturelle concerne l'ensemble du patrimoine naturel. En effet, les actions menées dans le cadre de cet objectif portent sur la globalité de la réserve.

➤ **état de référence théorique**

- Bonne concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires,
- Gestion claire et précise des aspects financiers liés à la Réserve,
- Élaboration des documents administratifs homogènes et exhaustifs,
- Amélioration permanente des connaissances sur la Réserve Naturelle,
- Mutualisations des diverses expériences avec le réseau RNF,
- Bonne gestion des imprévus quotidiens.

➤ **état actuel**

- Bilans d'activités rédigés de manière non homogène,
- Temps très faible pour la réalisation d'une veille naturaliste,
- Quelques difficultés dans l'organisation de la gestion courante,
- Bonne concertations avec les acteurs locaux et les partenaires.

➤ **propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**

- Nombre de comités consultatifs de gestion.
- Taux de participation au comité consultatif de gestion.
- Évolution des moyens humains mis en œuvre pour la veille naturaliste,
- Évolution des moyens humains mis en œuvre pour la surveillance de la Réserve,
- Homogénéité des bilans d'activités.
- Évolution du nombre d'infractions relevées.

***B.1.f. Objectif 6 : Faire de la Réserve Naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa gestion***

Afin de mettre en place la gestion la plus efficace possible, il est très important de bénéficier d'une connaissance très précise de la biodiversité et des différents facteurs abiotiques qui peuvent influencer sur celle-ci.

Cet objectif doit donc permettre de faire de la Réserve Naturelle du Bois du Parc un lieu de recherche dans lequel l'ensemble des facteurs pouvant influencer la gestion soient connus. Il doit porter sur l'augmentation des connaissances de manières permanentes. En effet, cela doit permettre de réactualiser les données naturalistes anciennes afin de définir avec précisions si certaines espèces ont réellement disparu ou bien simplement qu'elles n'ont pas été recherchées.

➤ **rappel du patrimoine concerné**

- Ensemble de la biodiversité présente sur la Réserve Naturelle.
- Ensemble des facteurs abiotiques pouvant influencer la gestion.

➤ **état de référence théorique**

- Bon niveau de connaissance de l'ensemble des groupes taxonomiques,
- Bonne connaissance du statut biologique des espèces,
- Actualisation permanente des données naturalistes.

➤ **état actuel**

Actuellement, le niveau de connaissances de la biodiversité de la Réserve Naturelle est plutôt faible. En effet, hormis certaines espèces comme le Faucon pèlerin, le Liseron des monts cantabriques et le Stipe penné, très peu d'inventaires de la biodiversité ont été réalisés ce qui induit de grosses lacunes dans la connaissance des statuts biologiques des espèces.

➤ **propositions de critères pour le suivi et l'évaluation**

- Évolution du nombre d'espèces présentes sur la Réserve Naturelle,
- Évolution du nombre d'espèces patrimoniale,
- Évolution des connaissances sur les facteurs abiotiques influençant la gestion.



## B.2. Les Objectifs du Plan du la RNN du Bois du Parc

Les objectifs du plan ont un caractère opérationnel , leur durée de vie est celle du plan de gestion (horizon de 5 ans en général, mais peut varier en fonction des dynamiques d'évolution des milieux : exemple les milieux forestiers peuvent avoir un PG au pas de temps plus long qu'un site à la mosaïque de milieux ouverts), même s'ils peuvent être reconduits. Ils déclinent les objectifs à long terme en visant un résultat concret à moyen terme. Ils cherchent notamment à réduire les effets des facteurs influençant négativement l'état de conservation, et permettent de répondre à d'éventuelles problématiques constatées de gestion.

La correspondance des Objectifs à Long Terme et des Objectifs du Plan peut être présentée de la manière suivante :

<b>OLT 1 : Faire de la RNN le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne</b>	Accompagner la protection du géotope de la vallée de l'Yonne
	Faire émerger un projet de valorisation territoriale et nationale du géotope de la vallée de l'Yonne
<b>OLT 2 : Favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle</b>	Poursuivre la caractérisation de la naturalité des habitats forestiers
	Intégrer la réserve naturelle dans un réseau de forêts à fort objectif de naturalité
<b>OLT 3 : Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés</b>	Planifier la gestion de l'ensemble des pelouses calcaires et des ourlets associés
	Entretien et restaurer l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux associés
	Suivre et évaluer l'état de conservation des pelouses calcaires
<b>OLT 4 : Favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle</b>	Communiquer et faire découvrir la réserve naturelle nationale et ses actions
	Poursuivre la prise en compte de la biodiversité rupestre de manière partenariale sur la vallée de l'Yonne
<b>OLT 5 : Optimiser la gestion de la Réserve Naturelle</b>	Prendre en compte les programmes et projets au sein et en périphérie de la Réserve
	Mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation de la gestion
	Assurer la gestion courante de la réserve naturelle
<b>OLT 6 : Faire de la réserve naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la Biodiversité nécessaire à sa gestion</b>	Améliorer la connaissance sur la faune
	Améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels de la réserve
	Améliorer la connaissance abiotique au profit de la connaissance de la biodiversité

Chaque Objectifs du Plan est présentée à la suite de ce tableau sous la forme suivante :

- Localisation
- État visé à l'issue du planification
- Proposition d'indicateurs de réussite

**B.2.a. Objectif du plan 1.1 : Accéder à une valorisation d'exception du patrimoine géologique de la Réserve Naturelle**

➤ **localisation**

Cet objectif se concentre uniquement sur la réserve naturelle.

Les zones d'action de cet objectif du plan seront les deux affleurements artificiels du site que sont la carrière des Quatre pieux et la carrière du Bois du Parc. Ils doivent bénéficier d'aménagements différents qui seront spécifiques à leur nature géologique et topographique et à leurs potentialités de valorisation.

➤ **état visé à l'issue du plan**

Meilleure valorisation pédagogique des deux carrières par des aménagements supplémentaires aux outils déjà existants.

La carrière du Bois du Parc pourra bénéficier d'un traitement ponctuel de ses parois (rafraichissement des parois, traitement de la végétation), centré sur les zones à fort potentiel de lecture (entrée et fond de la paroi Est) avec une action complémentaire sur la mise en sécurité (purgés nécessaires). Cela pourra s'accompagner d'équipements de découverte des fossiles qui constituent les parois, disposés au sol, sous vitres et détaillés.

La carrière des Quatre pieux, de pente plus faible, mais de substrat plus instable, pourra bénéficier d'un itinéraire de lecture aménagé sécurisé et d'une amélioration de sa visibilité à large recul (traitement de la végétation).

D'une carrière à l'autre, les aménagements devront situer le lecteur dans des repères géotopographiques clairs, visibles et très compréhensibles par des non-initiés (gage d'une bonne valorisation touristique à large public). Ces repères devront également recontextualiser les carrières de la réserve naturelle au sein de la vallée.

➤ **propositions d'indicateurs de réussite**

- Évolution des aménagements pédagogiques dans les deux carrières,
- Réalisation d'une vitrine d'interprétation géologique,
- Amélioration de l'interprétation dans la carrière du Bois du parc,
- Amélioration de l'interprétation géologique dans la carrière des Quatre Pieux.

**B.2.b. Objectif du plan 1.2 : Accompagner la protection du géotope de la Vallée de l'Yonne**

➤ **localisation**

Cet objectif s'étend à l'échelle du géotope du système récifal de Merry-sur-Yonne, sur les différents affleurements complémentaires qui s'égrainent dans la vallée de l'Yonne.

Ils comprennent successivement :

- le passage à niveau de Châtel-Censoir,
- les Rochers du Saussois,
- la Roche aux poulets,
- la Grotte de la Rippe,
- la carrière des Quatre pieux,
- la carrière du Bois du Parc.

Dans un contexte de meilleur pris en compte du patrimoine naturel dans les politiques publiques affiché lors du Grenelle de l'environnement, il convient de doter le patrimoine géologique de la vallée de l'Yonne d'une reconnaissance de sa qualité exceptionnelle. Ceci passerait par un statut de protection non exclusif (Arrêté de protection de géotopes qui s'adapterait au territoire par un maintien des usages en place).

➤ **état visé à l'issue du plan**

- Réalisation du porter à connaissances des enjeux du géotopes de la vallée de l'Yonne,